

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 7 MAI 2007,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, À 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2007-05-068

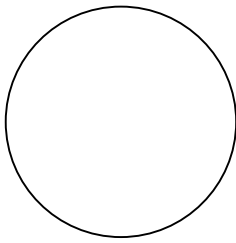
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 2 avril et du 16 avril 2007
4. Adoption des comptes à payer
5. Correspondance
6. Rapport du comité consultatif d'urbanisme
7. Avis de la présentation d'un règlement visant à autoriser les activités de transformation de produits agricoles dans la zone Ca-03
8. Règlement de modification des dispositions sur les usages autorisés dans la zone Pc-01 du règlement de zonage 90-04
9. Journée de formation de l'AQU
10. Congrès de l'ADMQ
11. Rapport financier de l'OMH de Champlain pour l'année 2006
12. Mandat à HGE pour le suivi de la nappe d'eau
13. Poste d'agent de balance au site d'enfouissement de Champlain
14. Contrat de coupe de gazon pour les terrains municipaux
15. Acquisition d'un ordinateur pour la bibliothèque de Champlain
16. Demande de congé sans solde
17. Autorisation pour le passage de la Randonnée des Gouverneurs (9 septembre)
18. Autorisation pour le passage de la Randonnée cycliste ABI (4 août)



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

24. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2007-05-069

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 2
AVRIL ET DU 16 AVRIL 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 2 avril et du 16 avril 2007 soit adopté tel que présenté en corrigeant à la résolution 2007-04-060 : proposé par Claude Pintal

ADOPTÉ unanimement

2007-05-070

ADOPTION DES COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 7 mai 2007 pour une somme n'excédant pas 81 565.44 \$ pour la Municipalité et 132 070.89 \$ pour le site d'enfouissement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'avril est déposée

Note

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur Jean-Robert Barnes dépose le rapport de la réunion du CCU du 23 avril 2007.

Note

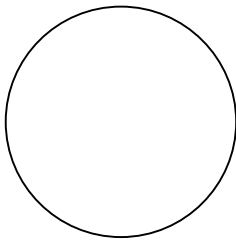
**AVIS DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT VISANT À
AUTORISER LES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION DE
PRODUITS AGRICOLES DANS LA ZONE CA-03**

Avis est donné par Monsieur Benoît Massicotte qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal, un règlement visant à autoriser les activités de transformation de produits agricoles dans la zone Ca-03

2007-05-071

**RÈGLEMENT DE MODIFICATION DES DISPOSITIONS SUR
LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE PC-01 DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE 90-04**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 2007

ATTENDU QU'en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, aucune demande valide de participation à un référendum n'a été reçu à l'égard du second projet de règlement de modification du règlement de zonage ;

ATTENDU QU'en vertu des article 137.2 et 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, copie certifiée conforme du règlement de modification du règlement de zonage (n'ayant fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum) et de la résolution par laquelle il est adopté, doit être transmise au conseil de la MRC des Chenaux afin d'établir s'il est conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions du document complémentaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

1. QUE le conseil municipal adopte le règlement de modification de zonage et qu'il porte le numéro 2007-05;
2. QUE copie du règlement de modification du règlement de zonage soit transmise au conseil de la MRC des Chenaux

ARTICLE 1 IDENTIFICATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement modifie le règlement de zonage de la municipalité de Champlain portant le numéro 90-04;

Le texte du présent règlement de modification a été rédigé à partir du texte « Règlement de zonage de la municipalité de Champlain » mis à jour le 20 avril 2007;

Le présent règlement est identifié par le numéro 2007-05 sous le titre de «Règlement de modification du règlement de zonage à autoriser les usages du groupe Industrie 1 dans la zone Pc-01 ».

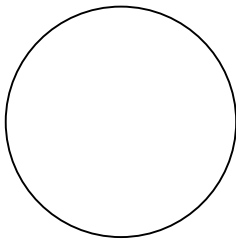
ARTICLE 2 NUMÉRO ET TIRE DU RÈGLEMENT

Le deuxième paragraphe de l'article 2 intitulé « Numéro et titre du règlement » est modifié comme suit :

Par le remplacement à la fin du deuxième paragraphe des mots suivants «..... et 2007-03 » par ce qui suit :

« 2007-03 et 2007-05 »

ARTICLE 3 ARTICLES TOUCHÉS PAR LA MODIFICATION



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

Les objets du présent projet de règlement sont :

- Ajouter l'usage industrie des suppléments alimentaires et produits nutraceutiques au groupe Industrie 1;
- Autoriser les usages du groupe Industrie 1 dans la zone Pc-01.

ARTICLE 5 DÉFINITION DES USAGES

L'article 15.3 est modifié par l'ajout du texte suivant au cinquième sous alinéa du premier alinéa :

- k) Industrie des suppléments alimentaires et produits nutraceutiques : transformation de produits végétaux pour la fabrication de produits nutraceutiques et de médecine naturelle.

ARTICLE 6 USAGES AUTORISÉS PAR ZONE

L'article 91 est modifié par l'ajout d'un X à l'intersection de la colonne intitulée ZONE Pc-01 et de la ligne Industrie 1 pour indiquer que les usages du groupe Industrie 1 sont autorisés dans la zone Pc-01.

ARTICLE 7 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement de modification entre en vigueur conformément aux prescriptions de la loi.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-072

JOURNÉE DE FORMATION DE L'AQU

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain autorise la participation des membres du CCU ou de conseil à participer à la journée de formation organiser par l'AQU le 26 mai 2007 à Beloeil.

ADOPTÉ unanimement

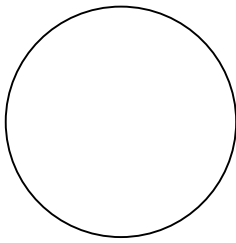
2007-05-073

CONGRÈS DE L'ADMQ

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier de la municipalité de Champlain soit autorisé à participer au congrès de l'ADMQ les 16, 17 et 18 mai 2007.

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE le rapport de financier 2006 de l'OMH soit adopté tel que présenté.

Revenus		59 714 \$
Dépenses		
Administration	9 881 \$	
Conciergerie et entretien	15 388 \$	
Énergie, taxes , ass. Sinistres	34 764 \$	
Remplacement, amélioration	9 028 \$	
Financement	57 292 \$	
Services à la clientèle	4 061 \$	
Total des dépenses	129 709 \$	
Déficit		(69 995 \$)
Contribution SHQ		62 996 \$
Contribution municipale		6 999 \$

ADOPTÉ unanimement

2007-05-075

MANDAT À HGE POUR LE SUIVI DE LA NAPPE D'EAU

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de vérifier le comportement de la nappe phréatique dans le secteur visé par la recherche en eau potable réalisée au cours des deux dernières années ;

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par Mission HGE pour les travaux de suivi de la nappe ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE le mandat de suivi de la nappe phréatique, conforme à l'offre de service présentée, soit confié à Mission HGE

ADOPTÉ unanimement

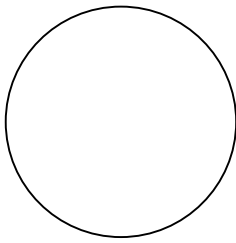
2007-05-076

**POSTE D'AGENT DE BALANCE AU SITE
D'ENFOUISSEMENT DE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT QU'un poste d'agent de balance a été ouvert conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE madame Annie Joosten soit nommée au poste d'agent de balance



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE le contrat d'entretien des gazons pour les terrains municipaux pour l'année 2007 soit accordé à monsieur Michel Baril pour un montant de 2 800 \$.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-078

ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'installer un nouvel ordinateur à la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT la proposition de Micro Médica pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur en date du 23 avril 2007 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité procède à l'acquisition d'un ordinateur pour la bibliothèque municipale pour un montant de 1 319.95 \$ (taxes en sus) par Micro Médica.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-079

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Andrée Cormier demande un congé sans solde pour la période du 26 juin au 3 août 2007 ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective en vigueur ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la municipalité de Champlain accorde un congé sans solde d'une durée d'un mois à madame Marie-Andrée Cormier pour la période du 26 juin au 3 août 2007.

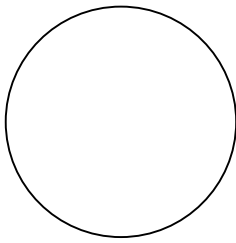
ADOPTÉ unanimement

2007-05-080

AUTORISATION POUR LE PASSAGE DE LA RANDONNÉE DES GOUVERNEURS (9 SEPTEMBRE)

CONSIDÉRANT QUE la randonnée des Gouverneurs (9 septembre 2007) doit emprunter la route 138 à travers la municipalité de Champlain;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Champlain appuie la tenue de



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE la Municipalité de Champlain autorise le passage de la randonnée des Gouverneurs le 9 septembre 2007, dans la municipalité.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-081

**AUTORISATION POUR LE PASSAGE DE LA RANDONNÉE
CYCLISTE ABI (4 AOÛT)**

CONSIDÉRANT QUE la randonnée cyclistes ABI (4 août 2007) doit emprunter la route 138 à travers la municipalité de Champlain;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Champlain appuie la tenue de cet événement ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la Municipalité de Champlain autorise le passage de la randonnée cycliste ABI le 4 août 2007, dans la municipalité.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-082

DEMANDE DE RÉFECTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT

CONSIDÉRANT QUE des ouvrages de protection des rives du St-Laurent ont été érigés par le gouvernement fédéral sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'état des murs de béton érigés sur les rives du St-Laurent s'est détérioré de telle sorte qu'ils ne remplissent plus leur fonction de protection et que cette situation s'aggrave à chaque année ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que des travaux d'entretien soient faits sur les ouvrages de protection des rives pour qu'ils continuent à remplir efficacement leur fonction ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

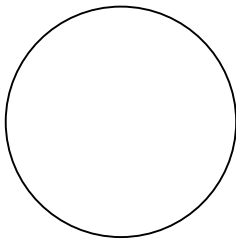
QU'une demande soit adressée à la garde côtière et au député pour que le gouvernement fédéral entreprenne les travaux de réhabilitation des ouvrages de protection des rives du St-Laurent qu'il a implanté sur le territoire de la municipalité de Champlain.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-083

APPUI AU PROJET DE LOI C-417

ATTENDU QUE le Canada n'a pas encore rendu hommage



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ATTENDU QUE leurs restes, selon la loi, ne peuvent être rapatriés au Canada ;

ATTENDU QUE nous devons créer un sanctuaire national convenable pour nos soldats tombés au champ d'honneur ;

ATTENDU QUE nous pourrions montrer notre gratitude et notre respect pour leur sacrifice en leur rendant un hommage adéquat ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE le conseil de la municipalité de Champlain demande que le gouvernement du Canada adopte le projet de loi d'initiative parlementaire C-417, Loi portant création d'un mur commémoratif des soldats et Casques bleus tombés au champ d'honneur.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-084

**PARTICIPATION AU CAHIER SUR LE CHEMIN DU ROY DU
BULLETIN DES CHENEAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

De participer au cahier spécial du bulletin des Chenaux portant sur le Chemin du Roy.

ADOPTÉ unanimement

2007-05-85

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE soit ajouté à l'ordre du jour l'item «Aménagement du quai».

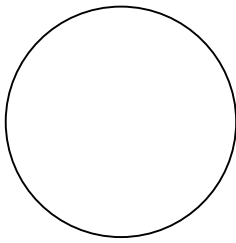
ADOPTÉ unanimement

2007-05-086

AMÉNAGEMENT DU QUAI

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement doivent être réalisés au quai de Champlain ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été présentée par Jacques Duplessis Paysagiste pour réaliser un aménagement paysager pour un montant de 4 063.46 \$ (taxes incluses)



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2007-05-087

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier